

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBS

ARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 34
Votants : 37
Ayant donné procuration : 3
Absents/excusés : 13
Représentés : 1
Démissions : 0
Résultat du vote :
Pour : 37
Contre : 0
Blancs et nuls : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
06/12/2022

Objet de la délibération

**Maison de l'Habitat du
Doubs**

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID : 025-200069565-20221213-2022_120-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT
DOUBS

Séance du 13 décembre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX et le treize décembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières de Labergement-Ste-Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : M. JM POURCELOT

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. BOURGEOIS DIT DESSUS Roland (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. LONCHAMPT Richard (Gellin), Mme WALTZER Aurélie (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique, Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes), M. BOYER Philippe (Les Hôpitaux Neufs), M. POIX Louis (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. LIETTA Claude (Malbuisson), M. THERY Jean Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), M. PERRIN Daniel, M. PONCELET Clément (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. PENZES Eric, Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRÊTRE Brigitte (Saint Antoine Mme FAGIANI Patricia (Saint Point Lac).

Autres présents M. PETITE Gilles, M. DEMAIMAY Stéphane.

Excusés : Mme CESSIN Emilie (Gellin), M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. GALLIOT Jean-Baptiste, M. POIX-DAUDE Denis, Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine (Jougne), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. GUICHON Alain (Malbuisson), Mme BERTHET Sylvie (Mouthe), M. PELLEGRINI Sylvain (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine), M. COQUIARD Franck (Sarrageois).

Absent : M. LACROIX Hervé (Métabief).

Procurations : M. MOREL Michel (Jougne) ayant donné procuration à Mme WALTZER Aurélie, Mme JURCEVIC Lucie (Jougne) ayant donné procuration à M. DEQUE Gérard (Jougne), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet ayant donné procuration à M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois).

Mr JM POURCELOT, Vice-Président en charge des bâtiments, du patrimoine et de la transition énergétique, rappelle que par délibération du 08 novembre dernier le conseil communautaire a décidé d'approuver la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Maison Départementale de l'Habitat du Doubs ».

Aujourd'hui il est proposé d'adhérer à la Maison de l'Habitat du Doubs (MHD) et de l'ADIL, de choisir un des packs présentés lors du dernier conseil et de valider la convention d'objectifs et de moyens pour 2023.

Il rappelle que le service apporté au territoire comprend des permanences à la carte assurées par un trinôme de conseillers (architecte, juriste et expert en rénovation énergétique) et des animations au choix.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications décide à l'unanimité des membres présents :

- **De valider l'adhésion à la Maison de l'Habitat du Doubs et à l'ADIL**
- **De nommer un représentant titulaire : M. JM POURCELOT et un suppléant : M. JY. BOUVERET.**
- **De retenir le Pack confort pour un prix de 2 025 €/an.**
- **De valider la convention d'objectifs et de moyens pour 2023 et d'autoriser le Président à la signer.**

Fait et délibéré les ans, jours et mois
susdits

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,

J.M SAILLARD

